

Les bolcheviks demandaient aux forces de gauche du monde entier de se soulever contre leurs dirigeants et il sembla, pendant un temps du moins, qu'ils étaient écoutés. La chute de la monarchie en Autriche-Hongrie et en Allemagne fut marquée par des soulèvements révolutionnaires. Dans un certain nombre de villes, des soviets de travailleurs et de soldats — qui avaient sciemment repris le nom de leur modèle russe — prirent le pouvoir. Pendant l'hiver de 1919, la Bavière eut brièvement un gouvernement communiste, et la Hongrie eut le sien pendant plusieurs mois au printemps et à l'été. Selon le point de vue politique, il y avait des raisons de craindre ou d'espérer que la révolution s'étendrait à l'ouest, et certains signes portaient certainement à y croire, car la France, l'Italie, la Belgique, la Grande-Bretagne, même l'Amérique du Nord connaissaient des manifestations et des grèves militantes.

Certains essayèrent d'exploiter cette peur de la révolution à Paris. Ainsi, la reine Marie de Roumanie réclama d'immenses territoires pour son pays, y compris la moitié de la Hongrie. Quand des dirigeants comme Woodrow Wilson, pour les États-Unis, ou Georges Clémenceau, pour la France, refusèrent d'agréer à cette demande, elle les prévint qu'une Roumanie déçue risquait fort de sombrer dans une révolution violente. Or, ce n'est pas ce que voulaient les artisans de la paix. Une révolution en Roumanie rapprocherait la menace bolchévique du cœur de l'Europe. L'historien Arno Mayer, entre autres, explique que les artisans de la paix se sont beaucoup laissés influencer, dans la négociation des règlements de paix, par leurs appréhensions par rapport à la révolution. Je répondrais à cela que ce n'était pas leur seule considération, mais il est certain que les Français, notamment, estimaient qu'il était nécessaire que des États forts forment une sorte de cordon sanitaire qui empêcherait la propagation de la révolution.

Un représentant du Canada a également su utiliser cette menace. On trouve aux Archives nationales quelques lettres charmantes d'Oliver Mowat Biggar, qui était conseiller juridique auprès de la délégation canadienne. M. Biggar travaillait d'arrache-pied, mais il avait aussi le temps d'aller au théâtre avec d'autres Canadiens, comme sir Robert Borden. Ils allaient voir des classiques de Racine et de Molière, mais ils fréquentaient aussi l'opéra comique et les revues. M. Biggar décrivait ses